

## L'AGRICULTURE

## L'INCIDENCE DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité. Étant donné l'importance de l'agriculture pour notre économie nationale et les hausses du taux d'intérêt, et comme les frais d'exploitation des entreprises agricoles augmentent plus rapidement que l'indice des prix à la consommation, si bien que le revenu net des agriculteurs ne progressera que très légèrement en 1981, même si les consommateurs doivent s'attendre à des hausses d'au moins 15 p. 100 des prix alimentaires l'année prochaine; étant donné le coût accru du mazout, du carburant diesel, de l'essence, et probablement des engrais qui viendra s'ajouter l'année prochaine, et en raison de l'influence discutable que peut avoir le ministre de l'Agriculture sur les décisions du ministre des Finances, je propose, appuyé par le député d'Oxford (M. Halliday):

Que le ministre des Finances subisse un examen de santé financière par les personnes intéressées et compétentes en économie agricole et qu'il présente une évaluation des politiques gouvernementales actuelles dans le contexte de l'économie canadienne et internationale, afin de déterminer leurs effets sur nos agriculteurs et de formuler des recommandations.

**Mme le Président:** La présentation de cette motion exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

[Français]

## LES AÉROPORTS

## ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RECEVOIR UNE DÉLÉGATION DE ROUYN-NORANDA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Henri Tousignant (Témiscamingue):** Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Étant donné qu'une délégation de ma circonscription représentant les hommes d'affaires et les maires de Rouyn-Noranda est venue à Ottawa pour rencontrer le ministre des Transports au sujet de l'installation d'équipement absolument essentiel pour l'aéroport de Rouyn, je propose, appuyé par l'honorable député d'Abitibi (M. Gingras):

Que cette délégation reçoive toute l'attention du ministère des Transports, attention réclamée depuis belle lurette.

**Mme le Président:** En conformité de l'article 43 du Règlement, la présentation d'une telle motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## Questions orales

● (1415)

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

## QUESTIONS OUVRIÈRES

## LE CHÔMAGE—LES MESURES POUR STIMULER L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

**L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Le ministre a certainement remarqué qu'il y a 50,000 travailleurs de moins dans notre industrie du bâtiment. La moitié de ces travailleurs en chômage sont des Ontariens et 30 p. 100 sont des Québécois. S'il a remarqué cette différence, le ministre peut-il nous dire s'il envisage de prendre une mesure quelconque pour stimuler l'industrie de la construction au Canada, compte tenu du fait qu'il n'a pas songé longtemps à reprendre à son compte le programme de crédit d'impôt pour les intérêts hypothécaires et pour les impôts fonciers du gouvernement Clark? Si ce programme avait été réalisé, on n'aurait pas dû mettre au chômage ces 50,000 Canadiens.

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, j'ai remarqué les changements qui se sont produits au niveau de l'emploi dans les industries de biens, dont la construction. Par ailleurs, j'ai constaté que le taux de chômage en données corrigées avait diminué depuis le mois dernier dans toutes les régions du pays pour ainsi dire.

**M. Stevens:** Madame le Président, cette réponse ne fait que refléter l'attitude inflexible du gouvernement...

**Des voix:** Bravo!

**M. Stevens:** ... qui se gargarise de moyennes désaisonnalisées, mais refuse d'admettre qu'il y a de plus en plus de chômeurs au Canada.

J'ai une autre question pour le ministre des Finances. Sait-il que l'Association des manufacturiers canadiens a déclaré que la décision de soumettre la production manufacturière marginale à la taxe de vente fédérale a suscité une vague d'inquiétude telle parmi les membres de l'Association, depuis longtemps habitués à un climat de confiance, qu'elle a provoqué le chômage actuel dans le secteur manufacturier? Si le ministre est au courant de la déclaration de l'AMC, selon laquelle il ne fait qu'aggraver le chômage au Canada en assimilant la production marginale à la production manufacturière en général, le ministre corrigera-t-il l'erreur qu'il a commise dans son budget?

**M. MacEachen:** Madame le Président, je ferai remarquer au député que le taux de chômage est exactement le même en novembre 1980 qu'il y a un an, au moment où le voisin de banquette du député présentait un budget qui, s'il avait été accepté par la Chambre des communes, aurait eu des conséquences graves et durables sur le chômage au Canada. Je tiens à dire au député que je pratique aujourd'hui une politique fiscale très différente de celle qu'il appuyait il y a un an.